

Image not found or type unknown



Création d'entreprise avec commerce en europe

Par **jmfi34**, le **08/02/2010** à **16:10**

Bonjour, je désire constituer un groupement de constructeurs européens pour pouvoir prétendre a une garantie décennale. Est ce possible ? sous quelle forme juridique ? je désire être simplement à la commission de ces constructeurs et j'aimerais que cette garantie décennale ne puisse s'appliquer que par mon intermédiaire. En vous remerciant par avance pour votre réponse. Meilleures Salutations